

## Conseil national du 27 février 2021 17h - 19h

### Présents (connectés)

ML. Croguennec, F. Dorier-Paupinat, A. Fleury, C. François-Connan, Ch. Laroche-Poupard, MF. Mailhos, J. Mathieu, C. Saint-Lézer, M. Sellier.

Absents excusés : S. Dali, H. Jansen, M. Harel, B. Hugonnier, D. Hulas.

Invitée : Suzanne Ravinet

### Ordre du jour

#### 1 - Adhésions - Finances

31 adhésions à ce jour (13 à la même date en 2020).

Parmi les nouvelles adhésions, on note trois établissements de Loire-Atlantique, suite à la réunion organisée à Nantes par Dominique Beloeil et Michel Catala.

Le tableau des comptes est fourni en annexe 1. Peu de mouvements en ce début d'année : en débit, le règlement des factures Avancenet pour la refonte du site ; en crédit, les premières adhésions 2021 et la vente de 3 jeux Euro-Culture trilingues, suite au rappel de la promotion Schuman avec réduction de 50% pour les adhérents.

#### 2 - Propositions de demandes de subventions / Accréditation / Relation avec le Secrétariat d'État aux affaires européennes

Accréditation : l'intérêt se trouve particulièrement pour les demandes de bourses de mobilité (Erasmus+) pour les adhérents de l'AEDE-France puisque nous avons reçu l'agrément « Jeunesse et éducation populaire ». C. Saint-Lézer et J. Mathieu surveillent la publication des appels à proposition.

L'AEDE-France avait répondu à la demande du Secrétaire d'État aux affaires européennes le 14 décembre 2020 et le courrier est disponible dans l'espace-adhérents du site.

#### 3 - Site internet

La société Avancenet a travaillé sur un transfert progressif des données dans un projet à ce jour à l'état de « coquille vide ». Toutefois, la présentation permet de visualiser ce que sera le nouveau site. Les données transférées correspondront à une antériorité de deux ans, le reste des informations étant placé en archives, avec des ajustements en fonction des documents.  
<https://preprod.aede-france.org/>

Il est rappelé en particulier que les documents produits dans le cadre des projets ELICIT et ELICIT+ doivent rester facilement accessibles.

Le Conseil approuve ce nouveau visuel et engage C. François-Connan et ML Croguennec à poursuivre ce travail, en veillant à adapter les contenus aux modalités actuelles (cf longueur des textes).

Échéance souhaitée : présentation finalisée lors de l'AG de juin 2021.

## 4 - Concours Schuman

Deux participations ont été enregistrées : l'une d'un collège à Castillonnes (47), l'autre d'un lycée en Roumanie. Les productions sont d'une grande qualité et méritent d'être récompensées. Elles seront mises en ligne sur notre site.

Ces deux établissements sont désignés vainqueurs et se verront attribuer un lot de récompenses : trophée, jeu Euro-Culture, sélection d'ouvrages et/ou DVD.

En outre, l'information des lauréats sera largement diffusée (Ministère, Commission européenne, Parlement européen, rectorats, etc.).

## 5 - Fête de l'Europe 2021, Expo et jeu Euro-Culture

Diverses actions sont d'ores et déjà programmées :

- Loudun (du 26 avril au 8 mai avec une intervention spécifique de l'AEDE-France les 3 et 4 mai),
- Saint Malo (fin avril à mi-mai) pour l'accueil de l'exposition Euro-Culture.
- Feyzin/Lyon les 8 et 9 mai => voir le programme en annexe 2.

D'autres sont encore à confirmer : Albertville (un lycée professionnel intéressé par l'exposition pour le mois de mars). En attente du devis du transporteur.

Rappelons que Chantal Laroche-Poupard est l'auteure du jeu et de l'exposition Euro-Culture. Elle a donné ses droits d'auteur à l'AEDE-France ; celle-ci propose des animations pour le jeu et des « visites guidées » de l'exposition. Pour répondre à la demande de la Ville de Saint Malo, nous avons établi un devis de nos tarifs d'interventions, calqués sur ceux de la Maison de l'Europe de Rennes et Haute-Bretagne. (Voir Annexe 3). Les tarifs sont différents pour les adhérents et les non-adhérents. La ville de Saint Malo attend le vote favorable de son conseil municipal pour devenir adhérente de l'AEDE-France.

La présentation de l'exposition et du jeu sera mise en ligne en accès public, MAIS les visuels de l'expo et des cartes du jeu ne seront accessibles que dans l'espace bureau / adhérents, dans un dossier spécifique qui va être créé.

Une communication sur les différentes actions possibles dans le cadre de la Journée de l'Europe sera faite auprès des académies (A. Fleury et J. Mathieu).

## 6 - PCE

Présentation de l'avancée du projet par C. Saint-Lézer : suite à la première réunion avec les 10 participants, un sous-groupe s'est formé, piloté par B. Hugonnier, autour de 5 pays (République tchèque, Finlande, Allemagne, Espagne, France). Le projet sera déposé dans le cadre d'un KA2 : ciblé sur l'enseignement scolaire. Concernant la démarche, chaque partenaire élaborera et présentera sa propre définition d'une « culture européenne » ; c'est à partir de ces productions respectives que le travail collaboratif avancera.

En parallèle, des personnalités du monde politique, de la culture et de l'éducation seront questionnées sur leurs perceptions et représentations de la culture européenne.

Notons ici la nomination d'Alain Lamassoure à la tête de l'Observatoire européen de l'enseignement de l'histoire :

- L'objectif de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en **Europe** n'est ni de concocter un récit historique paneuropéen, ni de notifier aux États des instructions en matière d'**enseignement**. L'idée fondatrice, lancée au sein du **Conseil de l'Europe** (à ne pas confondre avec l'Union européenne des 27), est davantage de mieux savoir ce qui se fait, et de le rendre public.

Voir la suite en Annexe 4.

- ⇒ Comme le suggère D. Hulas, il faudra contacter Alain Lamassoure et solliciter un entretien, peut-être dans le cadre du lancement de notre PCE.

## 7 - La révision des statuts pour l'AGE de juin 2021

Présentation d'une mouture de nouveaux statuts par M. Sellier et C. Saint-Lézer. Après échange et débat, quelques modifications, précisions, ou corrections sont apportées : « unité et diversité » (buts), montant de la cotisation proposé par le Bureau et voté en AG ou Congrès. Afin d'éviter une infiltration de personnes opposées aux valeurs portées par l'AEDE-France, le Bureau pourra prendre des dispositions pouvant aller jusqu'à l'exclusion d'un membre concerné.

L'ampleur actuelle de l'association ne permet pas d'envisager des sections régionales ; en revanche, il est souhaitable de promouvoir les **antennes régionales**, importantes pour le rayonnement de l'association, les liens directs avec les établissements et la mise en œuvre d'actions concrètes.

M. Sellier et C. Saint-Lézer vont rédiger une version finale qui sera communiquée pour relecture avant d'être soumise au vote lors de l'AGE du 19 juin 2021.

## 8 - Questions diverses et date du prochain CN.

- 1) Parmi les questions diverses, nous avons oublié de mentionner la participation de J. Mathieu et Mf. Mailhos au jury de présélection des finalistes du Prix Hippocrène d'éducation à l'Europe, en visioconférence, le 18 février. Le grand oral pour les finalistes (3 dans chaque catégorie) aura lieu le 31 mars, également en visioconférence.
- 2) A. Fleury rappelle le besoin de relancer une action académique auprès des établissements ; l'académie de Rennes pourrait être un bon point d'ancrage et l'action pourrait être orientée vers la préparation de la prochaine consultation sur l'avenir de l'Europe. Cette action pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès du MEAE. Le CN approuve cette proposition.

**Prochain Conseil National : samedi 27 mars 2021 de 17h à 19 h (visioconférence).**

Marie-Laure CROGUENEC	Marie-France MAILHOS
	